

ABONNEMENT.

Par an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:

Par an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR.
Chez tous les Libraires.
A PARIS.
Chez DONGREL et BULLIER.
Place de la Bourse, 33.
A. EWIG,
Rue Talbott, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS.
Chez MM. HAVAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

10 Décembre 1877.

LA CRISE.

JOURNÉE DE SAMEDI 8 DÉCEMBRE.

Versailles, 2 heures, soir.

M. Batbie vient d'arriver à Versailles. Rien n'est encore fait, mais M. Batbie exprime l'espérance d'arriver à un résultat.

On annonce qu'à la séance il y aura une déclaration ministérielle notifiant la démission du cabinet.

La gauche y répondra, dit-on, par la déclaration suivante, arrêtée par le comité des dix-huit:

« Les députés de la majorité républicaine de la Chambre déclarent qu'ils n'ont eu aucun entretien ni aucune relation directe ou indirecte avec M. Dufaure à l'occasion de la mission qui lui avait été confiée par M. le Président de la République, de composer un cabinet parlementaire. »

Cette déclaration porte les signatures suivantes: Lepère, Tirard, Lockroy, J. Ferry, Gambetta, Louis Blanc, A. Proust, Floquet, Clémenceau, M. de Montau, Belmont, Léon Renault, Brisson, de Choiseul, de Marcère.

3 heures, soir.

Le bruit court que le ministère ne fera aucune déclaration en séance.

4 heures 25, soir.

Le groupe constitutionnel du Sénat a tenu une réunion pendant la séance.

On dit que la plupart ont exprimé l'avis que, en présence des exigences des républicains, il faudra voter la dissolution, si le Maréchal la demande.

On dit que M. Bocher a vivement combattu cet avis.

M. Batbie vient de chercher M. Poyer-Quertier dans la salle des séances et de sortir avec lui.

On n'annonce encore aucun résultat.

4 heures 50, soir.

Le bruit court que M. Batbie a accepté de former un cabinet de dissolution.

6 heures 30, soir.

On annonce que les bases de négociations dont M. Batbie a été chargé par le Maréchal pour la formation d'un cabinet ont déjà subi un échec à Versailles.

Néanmoins, M. Batbie poursuit activement ses négociations.

Le résultat n'en sera connu qu'à une heure assez avancée de la soirée.

L'Agence Havas a publié dans la nuit de samedi la note suivante:

« M. le Président de la République avait chargé M. Dufaure de composer un nouveau cabinet. Les conditions indiquées par l'honorable sénateur avaient été acceptées par M. le Maréchal qui avait demandé, de son côté, comme unique condition, le maintien des ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. »

Aucune difficulté ne semblait devoir s'élever sur ce point, car sous tous les ministères précédents il avait été admis que ces départements ministériels seraient, dans l'intérêt du pays et de l'armée, placés en dehors des partis.

» Au dernier moment, ces trois portefeuilles ont été réclamés par le ministère projeté.

» M. le Maréchal n'a pu souscrire à une modification qui lui paraît contraire à la bonne organisation de nos forces militaires et à l'esprit de suite dans nos relations diplomatiques.

» Les pourparlers ont été rompus et M. Dufaure a été relevé de la mission qu'il avait acceptée.

» M. Batbie, sénateur, a été appelé à l'Élysée et chargé de la composition d'un nouveau ministère. »

JOURNÉE D'HIER DIMANCHE.

Le terrain de conciliation sur lequel M. Batbie croyait pouvoir engager des négociations pour la formation d'un ministère parlementaire constitutionnel lui a fait complètement défaut.

Il est aujourd'hui plus que probable que M. Batbie rendra au Maréchal les pouvoirs qui lui avaient été conférés pour la constitution d'un cabinet.

Le Maréchal a convoqué à l'Élysée plusieurs personnages politiques appartenant aux deux Chambres avec lesquels il doit avoir une conférence qui sera d'une importance exceptionnelle.

Le conseil des ministres se réunira aussitôt après.

On nous annonce que M. le duc d'Aumale a été mandé à Paris par dépêche télégraphique.

Il est attendu aujourd'hui.

Le Journal officiel continue à rester muet, tant sur la formation du futur cabinet que sur la démission de l'ancien.

L'Agence Havas a transmis la nouvelle note suivante:

« Quelques journaux ont dit que M. Dufaure avait demandé au Maréchal de s'engager par un Message à ne pas user de son droit de proposer au Sénat la dissolution de la Chambre. »

M. Dufaure n'a rien demandé de semblable et le Maréchal n'a pas eu, conséquemment, à le refuser.

D'après un journal du soir, M. Dufaure, en se séparant hier soir du Maréchal, aurait dit: « Vous me permettrez de m'étonner, monsieur le Maréchal, qu'on ait fait jouer un pareil rôle à un homme de mon âge et de ma situation. »

Ce récit est entièrement controuvé.

Il nous sera permis de faire observer au rédacteur de la première partie de cette note que, dans les moments graves où nous sommes, ces querelles de mots ne sont pas de saison.

Le Maréchal, en acceptant de déclarer, soit par un Message, soit par une lettre au président du conseil, qu'il rentrait définitivement et absolument dans les voies parlementaires, avait évidemment, d'une manière implicite sinon explicite, manifesté son consentement à ne plus recourir à l'exercice de son droit de dissolution dans les conditions politiques du 16 mai.

M. Dufaure avait donc tout demandé et tout obtenu, sauf la condition unique relative au choix réservé des ministres de la guerre,

des affaires étrangères et de la marine, des deux premiers surtout.

ENTREVUE DE M. DUFAURE AVEC LE COMITÉ DES DIX-HUIT.

M. Dufaure ayant demandé aux chefs des gauches une entrevue pour échanger ses idées au sujet de ses négociations et s'entendre relativement aux titulaires du nouveau cabinet, les gauches lui ont fait répondre que le Comité des Dix-Huit avait pleins pouvoirs pour s'entendre avec lui.

Cette entrevue a eu lieu vendredi soir.

Interrogé d'abord sur les garanties par lui demandées au Maréchal, M. Dufaure a déclaré que la note envoyée par lui à la présidence ne comprenait que deux seules conditions:

- Irresponsabilité présidentielle;
Responsabilité ministérielle.

Que ces deux conditions étant primordiales, il n'avait pas cru devoir mentionner toutes les autres conditions secondaires.

M. Dufaure ayant fait comprendre que le nouveau ministère se composerait de constitutionnels du Sénat et de membres du centre gauche et de la gauche modérée de la Chambre, les collègues avec lesquels il était entré en pourparlers étaient notamment: MM. Batbie, Waddington, Léon Say, Bardoux, de Marcère, Teisserenc de Bort, Faye, Roger-Marvaise, etc. Une longue discussion s'en est immédiatement suivie.

Le Comité des Dix-Huit, se faisant l'interprète de l'opinion bien arrêtée des gauches, qui cachent mal leur mauvaise humeur de ne pas être chargées réellement de composer à leur guise le nouveau ministère, a demandé à M. Dufaure:

- 1° Que M. Léon Say soit président du conseil;
2° Que M. Faye ne soit compris à aucun titre dans la composition du ministère;
3° Que M. Berthaut soit ministre de la guerre;
4° Que M. Léon Renault soit au moins réintégré dans ses fonctions de préfet de police.

Enfin, on a parfaitement laissé entrevoir à M. Dufaure combien il serait agréable aux gauches qu'il fût tout au plus ministre sans portefeuille.

M. Dufaure s'est montré inflexible pour repousser la demande des gauches au sujet de M. Léon Renault, et, pour ce qui le regardait personnellement, il a déclaré que, dès la reprise des négociations, il avait hautement manifesté au Maréchal l'intention de s'occuper de la formation d'un ministère, et nullement d'en faire partie.

Certains membres du groupe constitutionnel du Sénat, qui étaient entrés en pourparlers avec M. Dufaure, ont fait savoir au Maréchal qu'ils n'acceptent d'entrer au ministère qu'à la condition que la présidence du cabinet soit dévolue à M. Dufaure.

De leur côté, l'extrême gauche et la gauche demandent que, dans la composition du ministère, la Chambre ait un plus grand nombre de titulaires que le Sénat. Elles ne se cachent point pour avouer que, si les constitutionnels forment la majorité du nouveau cabinet, la Chambre se trouvera fatalement sous sa dépendance, puisque, le jour où un vote de défiance viendrait à les frapper à la Chambre, ils n'auraient qu'à pousser le Maréchal à demander au Sénat

une seconde dissolution, laquelle, grâce à leur appui, serait amplement accordée.

Depuis que des dépêches ont annoncé en province l'avènement probable d'un cabinet constitutionnel centre gauche et gauche, le Maréchal et les ministres reçoivent sans cesse une multitude de démissions de fonctionnaires de tout ordre.

Comme on le voit, le bouleversement de nos services administratifs serait la première des conséquences de la capitulation du Maréchal.

Chronique militaire.

L'Avenir militaire dit que le relevé par arme et par grade des officiers qui viennent de subir les épreuves orales pour l'admission à l'École militaire supérieure donna lieu aux constatations suivantes:

Infanterie. — A cette grande arme appartenait de fournir le plus fort contingent de l'École militaire supérieure. Ses jeunes officiers n'ont pas failli à cette tâche; 49 capitaines et 20 lieutenants, soit au total 69 officiers d'infanterie, ont subi les épreuves orales; 48 ont été classés dans les 72 premiers et seront probablement reçus, si le ministre de la guerre s'en tient au même chiffre d'admission que les années précédentes. Parmi ces 48 officiers d'infanterie, 6 figurent dans les 10 premiers de la promotion.

Cavalerie. — Contrairement à ce qui se fait vu les années précédentes, il n'y a que 9 officiers de cavalerie classés; 6 seulement feront partie de la promotion. Par contre, l'arme de la cavalerie a obtenu la première place, ce qui est quelque chose, mais n'est pas suffisant pour des corps d'officiers dont le niveau d'instruction a besoin de s'élever. 5 des officiers de cavalerie classés sont capitaines (un d'entre eux occupe les fonctions de trésorier de régiment); le sixième bien classé est lieutenant.

Artillerie. — Sur les 100 concurrents, l'artillerie en compte 14 classés; dont un qui a renoncé. Cette proportion est presque équitable, bien qu'elle doive s'abaisser à 10, le chiffre d'admission de 72 demeuré la base normale. Ces 10 officiers d'artillerie sont du grade de capitaine.

Génie. — Les officiers de cette arme spéciale n'ont pas persévéré dans leur abstention. Cette fois, à l'encontre de quelques commandants de corps d'armée, généraux ou chefs de corps qui ont cru devoir dissuader de bons officiers d'infanterie et de cavalerie de prendre part au concours de 1877, les commandants supérieurs du génie ont engagé, au contraire, les officiers sous leurs ordres à s'y présenter. Six capitaines et un lieutenant ont été fort bien classés et seront reçus.

Marine. — La marine ne sera représentée dans la promotion de 1877 que par un seul capitaine d'infanterie; ce n'est pas assez. Les officiers d'artillerie et d'infanterie de marine sont aussi à même que leurs camarades de l'armée de terre de recevoir la haute instruction de l'École militaire supérieure, et ils ont le devoir de s'y préparer par le travail.

De ces remarques nous ne tirerons qu'une conclusion: c'est que, par leur classement, les anciens élèves de Saint-Cyr ont montré qu'ils sont parfaitement en état de lutter avec leurs camarades des armes spéciales, bien que ceux-ci aient l'avantage d'avoir

passé par l'École d'application. Deux élèves de l'École polytechnique figurent seuls dans les dix premiers de la promotion de 1877; leurs camarades de l'infanterie et de la cavalerie, qui n'ont pas pris part au concours, ne doivent donc pas se décourager; les chances sont bien égales pour tous les officiers qui veulent travailler.

LES

Grandes industries de France.

LA MAISON MAME, A TOURS.

M. Camille Debans, dans le livre qu'il consacre aux principaux imprimeurs de France, décrit ainsi l'imprimerie de MM. Mame, à Tours :

« Si, en sortant de saluer MM. Mame, il vous prend fantaisie de visiter la librairie, vous tournez à droite, et en descendant quelques marches, vous vous trouvez dans une interminable galerie boursée à droite et à gauche d'innombrables volumes. Après l'avoir parcourue d'un bout à l'autre, vous croyez que c'est fini! Quelle erreur! En vous retournant, vous en apercevez une autre, non moins longue, et parallèle à la première, puis une troisième qui vient couper celle-ci à angle droit, et enfin une quatrième.

« Au point d'intersection de ces galeries se trouve une rotonde dans laquelle on voit une bibliothèque où brille un exemplaire choisi de chacun des livres de haute valeur édités par la maison. Dans un coin, un ouvrier silencieux qui travaille à mettre des fermoirs argentés à des livres de piété.

« Sur les tables de chêne qui courent d'un bout à l'autre de chaque galerie, une incroyable quantité de volumes sont amoncelés par douzaines, par centaines, prêts à être emballés et expédiés. Il en sort ainsi vingt mille tous les jours de ces magasins pour être répandus dans tous les coins de la France. Vingt mille! une montagne!

« A peine sortis, nous pouvons entrer, à droite de la cour, dans la clicherie et dans les ateliers de galvanoplastie. Au-dessus, le burin fait son œuvre exquise; c'est la partie de la maison réservée aux graveurs.

« Où irons-nous ensuite? Voici l'imprimerie, où sont sans cesse en mouvement plus de quarante mécaniques diverses. La vapeur s'est pliée à tous les travaux qu'on lui demande. C'est elle qui imprime, qui glace, qui coupe, qui trempe, qui monte ou descend le papier. Tout à l'heure, nous avons vu les vingt mille volumes qu'on va expédier. Cela nous a frappés comme monceau. Mais ce qui est plus extraordinaire, c'est de penser que d'un lever à un coucher de soleil ces quarante mécaniques qui fonctionnent sous nos yeux vont produire vingt mille autres exemplaires de livres divers destinés à remplacer ceux qui sont partis.

« Oui, en un jour, vingt mille volumes! Calculez ce qu'il faut dépenser de force, de travail pour obtenir cela. Songez avec quelle admirable économie cette force et ce travail doivent être distribués pour que rien ne fasse défaut, et essayez enfin de vous faire une idée de l'incroyable quantité de papier, blanc tout à l'heure, qui va en quelques minutes se couvrir de ce qui constitue la morale, la religion, la vertu et le savoir d'un peuple.

L'auteur de l'article donne une idée de l'extrême variété des publications de la maison Mame.

« Si l'on a retenu ce détail que la librairie Mame vend une moyenne de vingt mille volumes par jour — ce qui fait plus de sept millions par an — on aura peu de peine à comprendre que les livres de religion seuls ne peuvent atteindre ce chiffre formidable. Et, en effet, il faut compter dans ce nombre de sept millions une vente énorme de livres d'enseignement primaire, lesquels sont pour la plupart des traités spécialement composés par les frères de la Doctrine chrétienne, traités adoptés par un grand nombre de maisons d'éducation et d'établissements religieux. A cette branche de la librairie est venue récemment s'ajouter la publication des livres classiques pour les collèges dirigés par les Jésuites.

M. Mame a établi pour ses ouvriers une caisse de participation aux bénéfices qui présente certaines analogies avec celle que

M. Chaix a établie, à Paris, dans l'imprimerie de la rue Bergère.

« D'après les statuts de cette caisse, MM. Mame s'engagent à faire, le 1^{er} janvier de chaque année, le versement d'une somme calculée sur les bases suivantes :

« Pour les employés de la librairie, ils doivent donner trois francs par mille sur le montant des ventes effectuées par la maison pendant l'année précédente.

« Pour les employés et ouvriers de l'imprimerie, une somme de trois francs également par mille sur le chiffre des ventes.

« Pour les employés et ouvriers de la reliure, vingt-cinq francs par mille sur le chiffre de la production de l'atelier.

« Au premier coup d'œil, cela semble peu de chose, ces 3 francs par mille; mais si l'on songe au chiffre énorme d'affaires que fait la maison Mame, on s'aperçoit que la somme est relativement énorme, eu égard surtout aux bénéfices restreints dont elle se contente.

« Supposons, par exemple, que le chiffre d'affaires s'élève à six millions, ce qui n'est pas excessif, en prenant pour base une vente prouvée de vingt mille volumes par jour. Trois pour mille donnent, dans ces conditions, dix-huit mille francs par an pour les employés de la librairie, qui sont en réalité peu nombreux.

« Le même chiffre est acquis aux employés ou ouvriers de l'imprimerie, qui sont une centaine.

« Quant aux résultats obtenus par les meilleurs, il m'est impossible d'en donner une idée, n'ayant pas les éléments pour les apprécier.

« Mais, prenons seulement ces 48.000 francs des imprimeurs. Sur cette somme, toujours d'après les statuts, un tiers leur est distribué immédiatement en espèces et au prorata de leurs appointements ou salaires.

« Les deux autres tiers sont réservés pour constituer, au profit des intéressés, un fonds de prévoyance. Seulement, et par une convention élevée dans l'intérêt même des ouvriers, il est expressément entendu que les sommes inscrites au carnet de chaque participant ne deviennent sa propriété définitive qu'après qu'il aura été employé vingt ans dans la maison.

« Or, supposons que chaque ouvrier touche annuellement, par suite des décès ou des départs de ses camarades, mille ou douze cents francs, au bout de vingt ans, grâce aux intérêts rigoureusement accumulés, il aura une trentaine de mille francs au moins, c'est-à-dire une petite fortune, des rentes pour sa vieillesse. Ceux qui auront participé à ces bénéfices dès l'âge de vingt et un ans, se trouveront, à quarante et un ans, c'est-à-dire dans toute la force de l'âge, à la tête d'un capital sérieux, à l'aide duquel ils pourront devenir propriétaires ou patrons à leur tour.

« En cas de décès d'un employé ou ouvrier laissant une veuve, des enfants légitimes, des petits-enfants ou des ascendants, les sommes portées à son compte le 31 décembre qui a précédé sa mort sont remises, quelle que soit la durée de ses services, à sa famille.

« Lorsqu'un ouvrier ou employé quitte la maison de son gré ou que, par sa mauvaise conduite, il se fait congédier ou destituer, il est déchu de tous ses droits aux sommes inscrites sur son carnet, sommes qui sont réparties entre tous ses camarades. La même répartition a lieu en cas de décès d'un employé ou ouvrier qui ne laisse ni veuve, ni descendants, ni ascendants.

Aux dernières élections, M. Alfred Mame s'est présenté comme candidat à la Chambre des députés; il n'a pas été élu; le suffrage universel lui a préféré un avocat.

Chronique locale et de l'Ouest.

Au moment où nous mettons sous presse (lundi, une heure après midi), nos quais et nos ponts sont envahis par la foule attendant avec impatience le passage du capitaine Boyton.

Mais rien de nouveau. *Ma sœur Anne*, à toutes les interrogations, répond qu'elle ne voit rien venir.

La Chambre des députés, dans sa séance de mardi, a voté l'urgence sur une proposition de loi ayant pour objet l'approbation

par le pouvoir exécutif des conventions intervenues entre le ministre et les Compagnies de la Vendée, des Charentes, de Poitiers à Saumur et de Saint-Nazaire au Croisic.

M. LÉPICIER, fabricant de pianos et orgues, est actuellement à Saumur, hôtel Budan. Les personnes désirant faire accorder leurs pianos sont priées de se faire inscrire hôtel Budan ou au bureau du journal *L'Echo Saumurois*.

Pour paraître le 1^{er} janvier 1878 : **LA PRIME**, journal d'éducation et d'instruction, de littérature, beaux-arts, théâtres, etc., paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois en grand in-8° jésus, 16 pages, 32 colonnes, sous la direction de M. PAUL PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant.

Le Bon — le Beau — l'Utile — l'Agreable.

Bureaux : à Paris, 15, rue du Croissant.

Prix de l'abonnement : Pour Paris et les départements, 6 fr. par an; pour l'étranger, 10 fr.

Ce journal a un double but :

Faire connaître tous les jeunes écrivains qui brillent à Paris, et ceux qui se révèlent en province.

Ainsi :

Tout abonné aura droit à l'insertion, dans le journal, de un ou plusieurs articles, en quelque genre que ce soit, sous la seule réserve que le Comité de lecture de LA PRIME en aura apprécié la moralité et la littérature.

La carrière est ouverte : l'accueil le meilleur sera pour les articles courts, mais substantiels.

Effectuer gratuitement sur la place de Paris, pour le compte des abonnés, tous les achats de marchandises quelconques, et au meilleur prix possible.

Ainsi :

Un abonnement donnera droit à des commissions de 4 à 500 fr. ;

Deux abonnements donneront droit à des commissions de 500 à 4,000 fr. ;

Cinq abonnements donneront droit à des commissions de 4,000 fr. et au-dessus.

Les articles et les envois d'argent pour les commissions doivent être adressés directement et franco, par mandats sur la poste, à partir de ce jour, au domicile particulier de M. P. PROUTEAU, propriétaire, 2, cité Barot, à Asnières (Seine), qui s'engage à répondre dans chaque numéro du journal, offrant ainsi toutes garanties désirables.

AVIS DES PLUS IMPORTANTS. — Tout correspondant aura droit à une remise de 1 franc par abonnement et 4 pour cent sur le montant de ses commissions.

Niort. — Il n'est bruit que d'un procès très-intéressant à la veille de se plaider à Niort. Une dame possédant une chevelure remarquable sous tous les rapports, voulant la conserver à l'abri des atteintes de l'âge menaçant, se résolut à la faire tomber sous les ciseaux d'un artiste en coiffure, qui se chargea de lui remettre quelques jours plus tard dressés à la dernière mode.

Il paraît que l'artiste ayant trouvé un beau prix de la chevelure de sa cliente, lui substitua une perruque de qualité bien inférieure; mais la cliente, qui connaissait bien sa chevelure, s'aperçut de la substitution grossière dont elle était victime et demanda la nomination d'experts qui lui donnèrent raison. Aujourd'hui elle réclame à la justice la restitution de son bien.

Au milieu de toutes nos crises politiques, ne perdons pas de vue les questions sociales. Notre confrère M. Gabriel Levasnier, rédacteur en chef du *Courrier de la Vienne*, a fait, il y a peu de temps, plusieurs conférences au cercle Notre-Dame des Dunes, à Poitiers, sur le rétablissement des corporations ouvrières.

Notre confrère a démontré, par les faits qui se sont produits avant comme après leur suppression, la nécessité, la possibilité de leur rétablissement. Les cercles d'ouvriers, et notamment celui de N.-D. des Dunes, à Poitiers, contiennent tous les éléments nécessaires à la réorganisation de ces anciennes associations. Les conférences de M. Gabriel Levasnier ont obtenu un si grand succès qu'il lui a été demandé de les publier; ce qu'il vient de

faire à la librairie Oudin frères, en un petit volume in-32 du prix de 50 cent., sous ce titre : *Du rétablissement des corporations ouvrières*. On ne peut trop propager cet excellent opuscule.

LES PIPES MAGIQUES.

L'heure est aux nouveautés excentriques et curieuses. Nous avons eu les fleurs hygrométriques changeant de teinte avec le degré d'humidité ou de sécheresse de l'atmosphère; nous avons eu ensuite les fleurs lumineuses qu'il suffit d'exposer au soleil pour dans l'obscurité. Nous allons avoir maintenant les pipes magiques, des pipes à surprises, prenant à la minute ces tons bruns foncés si recherchés des amateurs. Les coupables sont deux photographes de Paris et de Lille, M. Henri de Parville explique en ces termes cette nouvelle curiosité :

« La poste m'apporta l'autre jour une petite boîte en carton, bien enveloppée, bien ficelée, bien cachetée; je développe en conscience et j'ouvre. Horreur! Trois petites pipes en terre blanche se pressaient sur un coussin de ouate. Je les pris une à une avec tout le respect que je professe pour ces ustensiles d'atelier. J'en avais une dans les mains depuis quelques secondes à peine, quand sa blancheur immaculée me parut diminuer; peu à peu, elle se couvrit d'un petit ton jaunâtre, puis brun; et, plus je l'examinais, et plus elle brunissait. Elle arriva au ton chocolat en moins de cinq minutes. La seconde resta blanche, ou à peu près, mais sur le fourneau se dessina bientôt en noir, comme par magie, une série de caractères calligraphiques. Je saisis la troisième, une image confuse apparut; un front, puis un nez, puis une bouche, des nuages sortirent bientôt le portrait de Garibaldi. Ce ne sont plus seulement les fleurs qui changent de teinte, ce sont aussi les pipes; après les fleurs sympathiques, les pipes sympathiques. Où s'arrêtera-t-on? »

Voici le secret de cette nouveauté : On a combiné un liquide chimique ainsi formé : éther et alcool additionnés d'une essence telle que l'essence de rose, dans laquelle on fait dissoudre environ 10 0/0 en poids de camphre, et 10 0/0 de borate de soude ou d'un autre fondant. On ajoute quelques traces d'un sel d'argent tel que l'azotate, pour obtenir un enduit facilement impressionnable par la lumière et facilement fusible par la chaleur de la pipe. Lorsqu'il s'agit de préparer une pipe qui prenne vite cette apparence bronzée si chère aux fumeurs, on trempe l'ustensile dans la solution jusqu'à la base du fourneau; lorsqu'il s'agit, au contraire, de faire apparaître sur le fourneau un dessin, un portrait, une vignette, un distique, etc., on dessine au pinceau sur la plume, avec le liquide chimique, l'image qui doit se mouvoir ensuite sous l'influence de la lumière ou de la chaleur.

La pipe prend, dans tous les cas, un aspect glacé d'une pipe d'écumé demeurée exposée à la lumière; la composition chimique noircit naturellement, comme nous l'avons vu même photographique. La chaleur lui donne le même résultat. De sorte qu'en fumant sa pipe on la voit se bronzer séance tenante, ce qui ne laissera pas d'être fort agréable aux amateurs pressés. Il va sans dire que ces pipes à surprises doivent être conservées dans un papier à l'abri du grand jour et de la chaleur; autrement, les dessins apparaissent brusquement, et la métamorphose, une fois accomplie, ne se renouvelle plus.

Publications de mariage.

Auguste-Isidore Angeneau, ferblantier, de Saumur (Loir-et-Cher), et Marie-Eudise Béauregard, domestique, de Saumur.

François-Xavier Fleurinet, négociant, du Mans, et Victorine Pauline Lepingleux, sœurs, professions de Saumur, ibid.

Bugène Bidault, marchand de nouveautés, de Saumur, et Victoire-Françoise Bénard, épouse de Reims, ibid.

Faits divers.

Le téléphone. — Nous avons annoncé que le téléphone, ou télégraphe parlant,

avait fonctionné entre la France et l'Angleterre.

Voici, d'après le *Morning Post*, quelques détails sur la première expérience qui a eu lieu le 13 novembre entre Saint-Margaret's bay, sur la côte anglaise, et Sangatte, sur la côte française, c'est-à-dire à une distance de 34 kilomètres.

On s'est servi du câble sous-marin, qui contient quatre fils conducteurs. Un fil a d'abord été mis en communication à Saint-Margaret, avec les appareils télégraphiques ordinaires; puis, les dispositions ayant été prises, on a télégraphié au correspondant de Sangatte de mettre en place le cornet récepteur téléphonique.

Cela fait, la question «Etes-vous prêt?» est parvenue de la côte de France à l'oreille de M. Boudreaux, inspecteur des lignes télégraphiques du Royaume-Uni, aussi distinctement que si la personne qui parlait se fût trouvée à quelques mètres de distance.

Des conversations ont été échangées ensuite pendant près de deux heures, tant en français qu'en anglais. Une dame a demandé: «Savez-vous qui je suis?» Il lui a été répondu: «Non, mais je reconnais la voix d'une femme.» Un monsieur ayant appliqué le téléphone à son oreille après avoir fait une remarque facétieuse, s'est écrié:

«J'entends clairement les rires de plusieurs personnes.»

Des jeunes gens ayant été invités à chanter et à siffler sur la côte d'Angleterre, puis sur la côte de France, les sons ont été rendus avec une grande clarté.

Un fait singulier a été observé pendant ces expériences.

Nous avons dit que le câble sous-marin contient quatre fils conducteurs; au cours des conversations échangées sur le fil métallique servant au téléphone, les signaux électriques ordinaires passant sur les trois autres fils ont été perçus de la façon la plus confuse, et enfin deux de ces fils ont cessé tout à fait de fonctionner, tandis qu'un message transmis de Londres à Paris à l'aide de l'appareil Morse a été déchiffré avec une très-grande facilité.

Une nouvelle Pompéi. — Une découverte archéologique du plus vif intérêt vient d'être faite en Italie. Il s'agit d'une ville souterraine, d'une nouvelle Pompéi qui a été retrouvée inopinément près de Manfredonia, au pied du mont Gargano dans la Pouille.

On a d'abord rencontré un temple de Diane, puis un portique d'une longueur d'environ 20 mètres, avec des colonnes sans chapiteaux, et enfin une nécropole de 45,000 mètres carrés.

Un grand nombre d'inscriptions ont été mises au jour, et quelques-unes ont été envoyées au Musée de Naples.

La ville découverte est l'antique Sipontum dont parlent Strabon, Polybe et Tite-Live, et qui fut engloutie à la suite d'un tremblement de terre. Les maisons se trouvent à 20 pieds au-dessous du sol cultivé.

Le gouvernement italien a pris les mesures nécessaires pour la continuation des fouilles sur une grande échelle. De même qu'à Pompéi, on fait chaque jour de nouvelles découvertes à Sipontum: c'est ainsi qu'on a trouvé tout récemment un monument érigé en l'honneur de Pompée après sa victoire sur les pirates, et une grande quantité de monnaies de bronze et d'or.

L'âge de pierre en Sibérie. — M. Ch. de Ujfalvy, chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'instruction publique, a terminé le remarquable voyage qu'il vient de faire à travers l'Asie centrale et se trouve actuellement à Saint-Petersbourg. Il est rentré en Russie par le Semiratche ou le pays des Sept-Rivières, après avoir visité Koulouja, Semipalatinsk, Omsk, Troitsk, Verk-Ouralisk et le pays des Bachkirs, dans les monts Oural.

M. de Ujfalvy rapporte de la Sibérie deux belles trouvailles: ce sont des objets (18 pièces) de l'époque de pierre, recueillis à Samarowa, à l'endroit où l'Irtisch se jette dans l'Obi, et dix fragments en pierre, bronze et argent, trouvés près d'Akunshlinsk, au nord-ouest du lac Balkach.

On sait que l'existence d'un âge de pierre en Sibérie a été mise en doute par certains savants. La découverte de M. Ujfalvy démentirait cette assertion.

Notre compatriote doit donner à Saint-Petersbourg, notamment à la Société impériale de géographie, plusieurs conférences avant son départ.

UN NOVATEUR.

Le mois d'octobre 1877 a vu disparaître une individualité commerciale dont le nom restera toutefois attaché à un système de vente de librairie créé par elle: l'éditeur Abel Pilon, qui a succombé, jeune encore, à peine âgé de 53 ans, à l'excès du travail. A une époque où l'on fait sonner si haut le mot d'instruction, qu'on veut étendre à tous, il nous a paru utile de consacrer quelques lignes à un homme qui, sans aucune attache gouvernementale et par la seule puissance de son système, a fait pour elle de si grandes choses. Au début de sa carrière de libraire-éditeur, à laquelle ses études premières ne l'avaient point préparé, il se trouva propriétaire d'un important ouvrage religieux, dont le prix élevé rendait la vente difficile. C'est alors qu'il imagina d'en fractionner le paiement, de telle sorte que l'acheteur, tout en jouissant immédiatement de l'ouvrage, avait, pour en acquitter le prix, un très-long délai. Le succès dépassa toute prévision. Enhardi par la réussite de sa combinaison, il voulut l'appliquer à la vente générale des ouvrages de librairie et créer, à côté des grands éditeurs, une puissance de vente destinée à élargir le champ de leur clientèle, en faisant pénétrer leurs publications du plus haut prix dans un monde qui ne pouvait y prétendre jusque-là. Les plus importantes maisons de librairie de Paris encouragèrent ses efforts, et bientôt c'est par milliers d'exemplaires qu'il fallut compter la vente à crédit de leurs grands ouvrages. De nombreux voyageurs se répandirent dans les villes, les bourgs et les villages de la France, enveloppant le pays tout entier comme dans un immense réseau; partout le système de vente rencontra des adhérents; les moins fortunés y trouvaient le moyen d'acquiescer facilement des instruments d'instruction ou de travail; les riches ne s'effrayèrent plus du prix élevé de nos grandes collections historiques, artistiques, ou littéraires. En 1869, le même système de vente fut appliqué aux publications musicales des premiers éditeurs de Paris.

A. Pilon ne se contenta pas de propager les ouvrages de ses confrères; il donna ses soins, comme éditeur, à des œuvres importantes, bien connues de nos lecteurs, et parmi lesquelles nous citerons le *Concile oecuménique du Vatican* et le *Panthéon des illustrations françaises*, publiés avec le concours de l'imprimerie Lemercier. Lorsque la mort est venue et venu le frapper, il allait faire paraître une œuvre d'une importance capitale, sous le titre de *Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie, et des Colonies*. Par ses voyages, il avait, en ces dernières années, étendu ses relations dans les principaux pays de l'Europe et avait même fondé au Canada une sorte de succursale de sa maison, et un journal canadien, en annonçant sa mort, s'exprime ainsi: «Les vifs regrets que nous cause la mort d'un homme aussi universellement estimé seront partagés par tous nos compatriotes canadiens français, qui apprécient avec juste raison les éminents services rendus par lui à la cause de la nationalité, de la littérature et de l'instruction française au Canada.»

Nous sommes heureux d'apprendre que l'œuvre de M. Pilon ne périt pas avec lui. Son gendre et associé, M. Armand Le Vasseur, resté à la tête de la maison, qui présente entre ses mains les mêmes garanties de bonne direction et de loyauté commerciale. Nous ne pouvons du reste mieux terminer notre appréciation qu'en citant la fin d'un article nécrologique sur l'éditeur intelligent si prématurément enlevé, article inséré dans la *Chronique du Journal général de l'imprimerie et de la librairie*: «Que le lecteur réfléchisse à la quantité d'hommes appartenant à nos industries que ce mode de vente a fait vivre, aux millions de volumes qu'il a répandus parmi toutes les classes de la société, et l'on appréciera exactement l'importance des services qu'il a rendus aux éditeurs et au public. Abel Pilon laissera parmi tous ceux qui ont eu des rapports d'affaires avec lui le souvenir d'une intelligence commerciale de premier ordre; il sera un exemple de ce que peut le travail, qu'il poussa à l'excès et dont il a été la vic-

time. Abel Pilon, véritablement le fils de ses œuvres, aura sa place dans l'histoire de notre commerce, comme ayant créé un instrument de vente d'une puissance extraordinaire, le crédit. En permettant à chacun de se procurer facilement tous les ouvrages utiles, il a contribué au développement de l'instruction dans une large mesure; son nom doit échapper à l'oubli. Le sillon qu'il a tracé sera suivi.»

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

TRouPE DU GRAND-Théâtre d'Angers, sous la Direction de M. Em. CHAVANNES.

LUNDI 10 décembre 1877.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Avec le concours

DE M^{lle} MARIE HASSELMANS

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique d'AMBROISE THOMAS.

- 1^{er} acte: Les Bohémiens.
- 2^e acte, 1^{er} tableau: Le Boudoir de la comédienne.
- 2^e tableau: L'Incendie.
- 3^e tableau: Spérata.

M^{lle} HASSELMANS remplira le rôle de *Philine*.

Distribution. — Wilhem Mester, MM. Pellin; Lothario, Odezenne; Laërie, Davy; Jarno, Dorlin; Frédéric, M^{lle} Lévy Brun; Philine, M^{lle} Marie Hasselmanns; Mignon, M^{lle} Rita Lelong; Antonio, M. Chauvier; Zaphari, Guiraud.

Comédiens, comédiennes, paysans, invités, bohémiens, laquais, etc.

Les frais considérables de cette représentation ont exigé une légère augmentation du prix des places:

Stalles d'orchestre, loges et fauteuils de balcon, 4 fr.; parquet, baignoires, 1^{re} loge, 2 fr. 50; loge de MM. les officiers, 2 fr. 50; parquet militaire, 1 fr. 25. — Les autres places au prix ordinaire.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOUA, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Au moment des soirées et des réceptions, nous recommandons à nos lectrices les nouvelles œuvres de Jules Klein: *Larmes de Crocodile*! valse aux mélodies enchanteresses, et la polka *Tête de Linotte*, inspirée par le chant de Poiseau gracieux dont elle porte le nom; leur succès dépasse tout ce que nous avons prévu.

Jules Klein est un mélodiste en même temps qu'un poète. Écoutez plutôt *Fraises au Champagne*, *Patte de Velours*, *Lèvres de Feu*, *Cerises-Pompadour*, M^{lle} *Printemps*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, les plus connues, les plus dansantes de ses valse, et vous serez charmé par ces phrases larges et suaves, redites par les pianos de l'Europe entière.

On n'éprouve que l'embarras de choisir entre ces morceaux empreints de verve et touchés avec une grâce exquise: *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Traite aux Perles*, polkas, «Radis-Roses», mazurka, *France Adorée*, marche, *J. Klein-Quadrille*, «Rayons Perdus», «Soupir et Baiser», mélodies.

Prix de chaque œuvre. — Piano seul: 2 fr. 50 c.; à 4 mains: 3 fr.; mélodies: 1 fr. 70 c.; Quadrille: 2 fr. Envoi franco contre timbres-poste adressés à COLOMBIER, Editeur, 6, rue Vivienne, à PARIS.

Alphonse Karr, l'infatigable écrivain qui a publié de si intéressantes relations sur Nice, Saint-Raphaël et Sainte-Adresse, vient de faire paraître chez Calmann Lévy un nouveau volume intitulé: *Notes de voyage d'un Casanier*. Cette fois, il nous transporte au milieu des enchantements de l'Italie. Le lecteur n'y perd rien: ni le tour pittoresque du récit, ni ces observations fines, ni ces traits spirituels et tout ce charmant humour qui ont fait le succès des précédents ouvrages d'Alphonse Karr.

Rob Boyveau-Laffeteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Injection Bron et Capsules Ricard (Voir aux annonces.)

Plus de 60 ans de succès. Preuves fr. M. Contaut-Simon, à Saumur (Maine-et-Loire), affranchir.

HERNIES

Aux ASTHMATIQUES

L'asthme, la toux, l'oppression, guérison assurée par le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). 15 ans de succès, des milliers de cures. Brochure gratis.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIERE

DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continus, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente ans; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques preuves de son influence invariablement salutaire, même dans les cas les plus désespérés:

Cure N° 70,410.

Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre *Revalescière*, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIER.

Cure N° 85,410.

Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1875.

Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente *Revalescière*. Dès le premier jour que je le nourrissais à la *Revalescière*, toutes les trois heures, l'enfant ouvrait ses chers petits yeux et riait. Après trois jours de ce régime, l'enfant reprit sa santé, à la surprise de tous ceux qui l'ont vu revenir de chez cette misérable nourrice. Il serait à désirer que toutes les mères de famille eussent connaissance de cette excellente nourriture. Mes remerciements affectueux.

ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 65,910.

Londres, 2 juin 1866.

Ma petite fille, qui souffrait de diarrhée et d'épuisement au point de n'avoir plus assez de force pour sucer, et que le médecin abandonnait avec l'expression qu'elle ne pouvait vivre la nuit, est parfaitement revenue à ses forces dès que nous lui avons donné la *Revalescière Du Barry*, laquelle au commencement nous étions forcés d'introduire artificiellement dans son estomac. — En moins de deux heures, il y avait amélioration marquée, et maintenant, après trois mois pendant lesquels l'enfant a été entièrement nourrie avec la *Revalescière*, elle est une des plus fortes et robustes filles qu'on puisse trouver dans tout le pays. J'ai l'honneur, etc. CHARLES MURRAY.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc. ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. de tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est la Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c. dégréé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 DÉCEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 %	78 44	Crédit Foncier, act. 500 f. 500 p.	630	Canal de Suez	750	..	12 50
4 1/2 %	100 78	Sec. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	605	Crédit Mobilier esp.	545	..	10
5 %	107 25	Crédit Mobilier	151	Société autrichienne	556	25	..
Obligations du Trésor, t. payé.	493 75	3	75	Crédit Foncier d'Autriche ..	415	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333 50	Charentes, 500 fr. t. p.	130				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	494	Est	622	50	50	Paris-Lyon-Méditerranée ..	333
— 1865, 4 %	517	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1021	25	3 75	Est	322
— 1869, 3 %	388	Nord	790	25	..	Nord	339
— 1871, 3 %	378	Orléans	1070	Ouest	331
— 1875, 4 %	490	Ouest	675	Midi	332
— 1876, 4 %	478	50	1	Vendée, 500 fr. t. p.	1202	50	..	Charentes	337	50	..
Banque de France	9195	Compagnie parisienne du Gaz.	505	Vendée	160
Comptoir d'escompte	670	C. gén. Transatlantique ..	505	Canal de Suez	546
Crédit agricole, 500 f. p.	340								
Crédit Foncier colonial, 500 fr.	360								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 5 juin 1877.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes	du matin	express-voiture
4 1/2	45	—	omnibus-milieu
5 1/2	1	—	omnibus-milieu
6 1/2	36	—	omnibus-milieu
7 1/2	10	—	omnibus-milieu
8 1/2	15	—	omnibus-milieu
9 1/2	27	—	omnibus-milieu

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	16 minutes	du matin	direct-milieu
4	31	—	omnibus-milieu
5	40	—	omnibus-milieu
6	40	—	omnibus-milieu
7	40	—	omnibus-milieu
8	44	—	omnibus-milieu
9	48	—	omnibus-milieu

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

A LA VILLE DE TOUL

21, rue du Puits-Neuf, maison de M. Jagot, à Saumur.

M. BOUCHER, propriétaire de ces vastes Magasins, a l'honneur de prévenir les dames qu'il vient de recevoir un choix considérable de broderies de Nancy et d'Épinal (Vosges) : Tels que taies d'oreillers, brodées sur toile, depuis 49 fr. 50 à 80 fr. la paire. — Mouchoirs brodés tout autour sur batiste de 6 fr. 50 à 130 fr. la pièce. — Riches jupons brodés sur beau jaconat de 19 à 120 fr. la pièce. — Mouchoirs initiaux, ourlés à jour, toile, au prix de 95 c. — Un choix considérable de bandes brodées en tout genre sur toile. — Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Mouchoirs brodés, écussons initiaux tout ourlés sur tissus du Nord à 45 c. — Camisoles, chemises, peignoirs, pantalons pour femme et enfant. Tous ces articles, marqués comme ci-dessus, sont brodés à la main. — Dessus d'édredon, depuis 2 fr. 45. — Mousselines et riches guipures pour rideaux.

GRAND CHOIX DE LINGERIE EN TOUT GENRE, HAUTE NOUVEAUTÉ DU JOUR

12 modèles différents de jolis cols toile, à 95 c. la pièce. — Parures depuis 2 fr. 45. — Beaux bonnets de Verdun, faits à la main. — Bonnets pour femme, depuis 25 c. la pièce. — 10,000 bandes, broderie au métier, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres.

Dans nos magasins, on trouve toutes sortes d'articles pour femme et enfant en lingerie confectionnée. Les marchandises sont marquées en chiffres connus et vendues au prix fixe.

NOTA. — Six grandes caisses de lingerie défraîchies seront vendues presque pour rien.

SUCCESSION BORDIÈRE-SAILLANT

Les créanciers de la succession de M. Bordière-Saillant, aubergiste et tonnelier, décédé rue Nationale, à Saumur, sont invités à produire immédiatement leurs titres de créances en l'étude de M. Méhous, notaire à Saumur. — Les débiteurs de la même succession sont priés de verser, en la même étude, le règlement de leur compte. (653)

Etude de M. ALEXIS THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

M. THUBÉ a l'honneur d'informer le public que son installation lui permet de recevoir en dépôt tout ce qu'on voudra lui confier, pour être vendu aux enchères, à la salle des ventes, située rue d'Orléans, 55, en face l'hôtel de Londres. (649)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878, PORTION DE MAISON AVEC MAGASIN ET SALON, Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT Rue du Petit-Maure. S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A LOUER

PRÉSENTMENT, DEUX MAISONS AVEC BOUTIQUES Nouvellement restaurées.

Situés rue du Marché-Noir. S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

A LOUER

PRÉSENTMENT, MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrété, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson; MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. PAUL REVEAU, à Pocé.

VERITABLES CAPSULES RICORD FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-bleunorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

PILULES ET SIROP FAVROT

OLÉOROSE, ANÉMIE. CE SEUL NE CONSTITUE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE PILULES DU D^r BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr. Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

A CEDER en province (cause de santé), grande usine à VAPEUR ET HYDRAULIQUE (papier), en plein rapport. B^{ne} maison d'habitation. Matériel entièrement neuf. Chiffre d'affaires (susceptible d'augmentation): 110,000 fr. Bénéfice net justifié: 50,000 fr. Prix: 300,000 fr. (avec la propriété). Grandes facilités. Agence de l'Industrie, rue Vivienne, 17, à Paris. (636)

ROB BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Lafecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusivement végétale. Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats; remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de saïsepareille et les préparations à base d'iode ou de potassium ou de mercure. Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'Empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Lafecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis. Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iode quand on en a trop pris. Dépôt général du Rob Boyveau-Lafecteur, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

LIBRAIRIE DE E. MILON et Fils

DÉPOT UNIQUE à Saumur, des ouvrages de la LIBRAIRIE CATHOLIQUE de Victor PALMÉ. (621)

DÉPOT DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit: N° 16... 60 fr. les cent kil.

Communications Hygiéniques

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Pour les combattre, portons les Semelles Lacroix, les seules hygiéniques crinocollodées; elles sont au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles en laine, feutre, etc., qui sont spongieuses et perdent de suite leur chaleur. — Avec les Semelles Lacroix PLUS DE FROID aux PIEDS!!! On les trouve partout. — Exiger le nom Lacroix, 1, rue Auber, Paris. (647)

M. RIELLANT ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur, Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE MONITEUR DES VALEURS LOTS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS

1 FRANC

52

On s'abonne à Paris, 46, rue Laflitte.

NOTE. — Le prix de l'abonnement pour l'étranger est en plus de 1 franc par an.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraisant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 34, à Paris. La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 5 fr. — pour les départements 4 fr.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraisant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principales fêtes de la semaine, tant les principaux faits de la semaine, que de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que les cours détaillés des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.